



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU SECTEUR NORMANDIN

## **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques menées par le  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec

Par Chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin

23 septembre 2020

## **TABLE DES MATIÈRES**

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION.....	3
INTRODUCTION.....	3
RAISON D'ÊTRE DU PROJET .....	3
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET CRÉATION D'EMPLOIS .....	4
Opportunités d'affaires incontournables pour la région .....	4
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>5</b>

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin, qui regroupe plus de 100 membres actifs, travaille activement à la promotion des entreprises qui la composent, en plus d'appuyer le développement touristique du secteur. En concertation avec les commerçants et les entreprises de son territoire, elle s'occupe de faire valoir leurs idées, de faire connaître leur savoir-faire et de créer des liens durables entre ceux-ci, d'où son slogan ENSEMBLE POUR BÂTIR.

Fondée en 1950, la Chambre de commerce et d'industrie de Normandin est bien implantée et travaille depuis 70 ans à promouvoir et faire croître les commerces, les entreprises et les emplois du secteur G.E.A.N.T. qui inclut les municipalités de Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme

## INTRODUCTION

GNL Québec développe depuis 2014 le projet Énergie Saguenay, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay dans le but d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes. Il s'agit du plus important projet industriel de l'histoire du Québec, représentant un investissement de 9 milliards de dollars canadiens.

La Chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin est heureuse de prendre part au processus de consultation publique mené par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec portant sur ce projet structurant pour le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La Chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin souhaite appuyer le projet de GNL Québec qui présente une véritable occasion de diversification économique pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec en entier. Il s'agit d'un projet porteur qui permettrait au Québec de se positionner comme un joueur mondial dans la lutte aux changements climatiques.

### RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Le projet Énergie Saguenay, porté par GNL Québec, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay vise à exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Selon GNL Québec, il s'agirait de la toute première usine de GNL de cette taille au monde à être alimentée en hydroélectricité, ce qui contribuerait à réduire de 84 % les émissions de GES et de façon significative les coûts d'exploitation comparés aux autres grandes usines de liquéfaction de gaz naturel actuelles.

Ce projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, afin de remplacer les sources d'énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout. Ces sources d'énergie sont encore largement utilisées dans le monde et, selon les données de GNL Québec, leur substitution permettrait de réduire de 28 millions de tonnes

les gaz à effet de serre dans le monde, soit l'équivalent de retirer de la circulation plus de 7 millions d'automobiles chaque année.

Selon les prévisions de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), entre 2011 et 2018, l'utilisation du gaz naturel comme substitution au charbon a permis de réduire de 500 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde. Au cours des prochaines années, la demande énergétique mondiale augmentera de 25 %, et plus particulièrement, la demande en gaz naturel liquéfié augmentera en moyenne annuellement de 3,6 % entre 2018 et 2035 selon un rapport de McKinsey ([Global gas and LNG outlook to 2035](#)).

Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. Ceci permettra l'approvisionnement de gaz naturel provenant de l'Ouest canadien. Gazoduc inc. est le promoteur de cette nouvelle infrastructure.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET CRÉATION D'EMPLOIS

Le projet Énergie Saguenay générera des retombées économiques importantes pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais aussi à l'échelle du Québec.

Le complexe de liquéfaction de GNL serait construit sur un terrain appartenant à l'Administration portuaire de Saguenay, à proximité des installations existantes de Grande-Anse. Les autorités ont désigné cette zone industrialo-portuaire au Saguenay, il y a plusieurs années, pour assurer le développement économique de la région.

Selon GNL Québec, pendant la période de construction qui s'échelonne sur quatre ans, le projet devrait générer 6 000 emplois directs et indirects, dont 4 000 emplois directs en période de pointe, de même que 1 100 emplois directs et indirects en période d'opération, dont entre 250 et 300 emplois seraient répartis entre le site et les bureaux administratifs à Saguenay. Il s'agit d'emplois de qualité et bien rémunérés.

Les retombées économiques pourraient s'élever à 600 millions de dollars par année en période de construction, et à plus de 800 millions de dollars par année en phase d'opération. Les recettes fiscales représenteraient 100 millions de dollars par année pendant les quatre années de construction et 110 millions de dollars par année, par la suite.

### Opportunités d'affaires incontournables pour la région

Le projet Énergie Saguenay constitue une véritable opportunité de diversification économique pour la région. Le développement économique des régions passe par le développement de projets porteurs qui stimulent l'économie, par exemple, par l'octroi de contrats, le maillage et le partage d'expertise, l'approvisionnement et la consommation de biens et services locaux, qui permettent la création et le maintien d'emplois de qualité. En ce sens, Énergie Saguenay constitue une opportunité pour le développement d'un savoir-faire régional spécialisé dans la production et le transport de GNL qui pourrait, par la suite, engendrer des occasions d'affaires à l'étranger.

La pandémie de COVID-19 et le ralentissement qu'elle a engendré au sein des entreprises de la région et les enjeux d'exportations que connaissent actuellement le bois et l'aluminium nous rappellent l'importance de diversifier notre économie. Lorsque les industries de la forêt et de l'aluminium tournent au ralenti, c'est toute l'économie régionale qui en subit les contrecoups. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a besoin de projets forts pour appuyer son économie, mais aussi pour attirer et garder les travailleurs. Dans les précisions actuelles, fournies par le ministère de

l'Économie, la région ne s'inscrit pas dans la tendance de l'ensemble des régions manufacturières, alors que ces dernières devraient continuer de connaître une importante croissance démographique, les perspectives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après 2021, pointent vers une décroissance de la population. Notre région a aussi été grandement affectée par la vague de mises à pied découlant de la crise sanitaire. En mai 2020, le taux de chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean atteignait 16 %, ce qui est fort préoccupant. Si nous ne voulons pas revivre des épisodes d'exodes massifs, nous avons besoins de projets porteurs, comme celui d'Énergie Saguenay.

## POURQUOI NOUS APPUYONS CE PROJET

Bien qu'à première vue, le projet Énergie Saguenay de GNL Québec semble éloigné de notre territoire, il ne faut pas oublier que c'est l'ensemble de notre région qui bénéficiera les retombées économiques engendrées par ce dernier.

Notre région n'a pas connu de projet d'une telle envergure depuis plusieurs décennies. Certes, nous avons des secteurs d'activités qui, pour l'instant alimentent notre économie et génèrent des emplois intéressants : l'aluminium, la forêt, le tourisme et l'agriculture sont des créneaux forts. Mais il n'en demeure pas moins que nos secteurs d'activités économiques sont peu variés et que nous sommes à la merci de ces créneaux forts.

Nous avons donc tout intérêt à développer de nouvelles filières et nous croyons que le projet Énergie Saguenay de GNL Québec constitue une avenue pour diversifier nos activités économiques.

Si de grands projets ne se concrétisent pas bientôt dans la région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean risque d'avoir à faire face à une décroissance. Dans les municipalités les plus petites et les plus éloignées, nous commençons déjà à voir les impacts du vieillissement de la population, du bilan démographique qui va déclinant. Dans les plus petits villages, on recense plus de nids vides et les services à la population se font moins nombreux. Certains villages n'ont plus d'épicerie ni de poste d'essence, les Caisses populaires quittent les lieux, des maisons à vendre ne trouvent pas preneurs, les villages ne connaissent pas de croissance. Difficile de conserver tous les services pour garder les gens sur place.

Souhaitons que l'arrivée de nouveaux travailleurs bien rémunérés et en nombre important permette d'insuffler un regain de dynamisme à la région. Pensons par exemple à ces travailleurs originaires de l'extérieur qui profiteront de leurs temps libres pour visiter la région, ce qui sera bénéfique pour l'industrie touristique. On peut aussi envisager que les petites municipalités éloignées, notamment celles bénéficiant de secteurs de villégiature, de chasse et de pêche, connaîtront une recrudescence de fréquentation.

## CONCLUSION

Pour les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Normandin, mais aussi pour la population du secteur G.E.A.N.T. qui inclut les municipalités de Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme, la concrétisation du projet Énergie Saguenay de GNL Québec pourrait avoir une incidence considérable sur le dynamisme de tout le secteur socio-économique et lui être fort profitable.

Aussi, la Chambre de commerce et d'industrie de Normandin est heureuse de pouvoir contribuer à l'avancement de ce projet hautement stratégique pour le positionnement du Saguenay Lac-Saint-Jean, mais aussi pour le Québec.

Signé à Normandin, le 23 septembre 2020

Par : 

Martial Gauthier, président de la Chambre de commerce  
et d'industrie du secteur Normandin